

DOSSIER DE PRESSE

14 octobre 2021 : durcissement des normes sur la pollution de l'air par l'OMS : quel impact en Région Sud ?

La pollution atmosphérique constitue l'une des principales menaces environnementales pour la santé. Améliorer la qualité de l'air en réduisant notamment les émissions, c'est atténuer les changements climatiques et préserver la santé des populations. Au cours du mois de septembre, les lignes directrices de l'organisation mondiale de la santé (OMS) ont été abaissées afin de réduire l'incidence de la pollution atmosphérique sur la santé. **Mais quels sont les impacts de ces changements de seuils en région Sud ?**

La totalité de la population de la région Sud se trouve exposée à des niveaux de pollution en ozone et en particules fines PM2.5 qui dépassent ces nouveaux seuils. C'est également le cas de 8 habitants sur 10 de la région Sud pour le dioxyde d'azote et pour les particules fines PM10. Ce fait illustre l'importance d'aller encore plus vite et plus loin dans l'amélioration de la qualité de l'air, malgré les progrès relevés depuis plus de 20 ans.

Des mesures pour réduire la pollution de l'air et son impact sur le climat sont déjà mises en œuvre sur les territoires de la région Sud, mais quelles sont-elles ?

Pour plus d'informations : service communication d'AtmoSud – [06 19 19 18 65](tel:0619191865)

1- Quelles sont les nouvelles recommandations OMS ?

Ces nouvelles recommandations se basent sur les données les plus récentes quant à l'effet des polluants sur la santé. Elles abaissent la quasi-totalité des seuils de référence pour les principaux polluants atmosphériques.

L'OMS précise que le dépassement de ces nouveaux seuils est associé à des risques importants pour la santé, tandis que leur respect peut sauver des millions de vies.

« Si ces nouvelles valeurs guides étaient respectées, près de 80% des décès liés aux particules PM2.5 pourraient être évités. » Organisation Mondiale de la Santé

Les nouvelles lignes directrices de l'OMS concernent six polluants : les particules (PM10 et PM2,5), le dioxyde d'azote (NO₂), l'ozone (O₃), le monoxyde de carbone (CO) et le dioxyde de soufre (SO₂). Elles sont basées sur une analyse approfondie de la littérature scientifique (plus de 500 publications) évaluant les effets de la pollution de l'air sur la santé.

L'OMS a particulièrement revu à la baisse les seuils sanitaires de référence par rapport à ceux édictés en 2005. Ainsi, le seuil sanitaire annuel du dioxyde d'azote a été divisé par quatre (passant de 40 µg/m³ en moyenne annuelle à 10 µg/m³), celui des PM2,5 par deux (passant de 10 µg/m³ en moyenne annuelle à 5 µg/m³). Le dioxyde de soufre n'est plus un polluant prioritaire, c'est pourquoi la valeur OMS a augmenté entre 2005 et 2021.

Principales lignes directrices OMS

		Seuil de référence 2005		Seuil de référence 2021
Dioxyde d'azote NO₂	Année	40		10
	24 heures	-		25
Particules fines PM10	Année	20		15
	24 heures	50		45
Particules fines PM2.5	Année	10		5
	24 heures	25		15
Ozone O₃	Pic saisonnier	-		60
	24 heures	100		100
Dioxyde de soufre SO₂	24 heures	20		40

Seuil de référence exprimé en µg/m³

Lignes directrices ou valeurs réglementaires : quelles différences ? Les lignes directrices mondiales sur la qualité de l'air ne sont pas juridiquement contraignantes. Elles permettent aux décideurs d'orienter la réglementation en vigueur au sein des États et les politiques publiques mises en œuvre. En France, les valeurs réglementaires (2007) pour la qualité de l'air sont une déclinaison des directives européennes. Elles devraient être revues prochainement.

Ces valeurs réglementaires ne sont pas forcément calquées sur les seuils sanitaires définis par l'OMS. Ces préconisations rappellent l'importance d'une meilleure qualité de l'air pour notre santé. Elles réaffirment qu'avec les changements climatiques, la pollution atmosphérique est l'une des principales menaces environnementales pour la santé.

2- Trafic routier et résidentiel/tertiaire, principales sources de pollution en région

Émissions d'oxydes d'azote NOx



Émissions particules PM10



Émissions particules PM2.5



Source : AtmoSud - Inventaire des émissions et consommations d'énergie v7.1 (année de référence : 2018)

Amélioration globale de la qualité de l'air en région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les principaux polluants (oxydes d'azote et particules) ont baissé sur la région au cours des 20 dernières années. Cependant, l'ozone se maintient à un niveau élevé (le niveau de fond est constant et les épisodes de pollution sont en baisse). Les nouvelles valeurs [OMS](#) rappellent qu'il faut maintenir les efforts pour continuer d'améliorer la qualité de l'air dans la région Sud. AtmoSud, avec son réseau de surveillance et ses adhérents partenaires, s'engage et renforce les actions visant à améliorer la qualité de l'air pour inspirer un air meilleur.

3- Nouvelles valeurs guides de l’OMS sur la qualité de l’air : la grande majorité de la population de la région Sud exposée à un dépassement

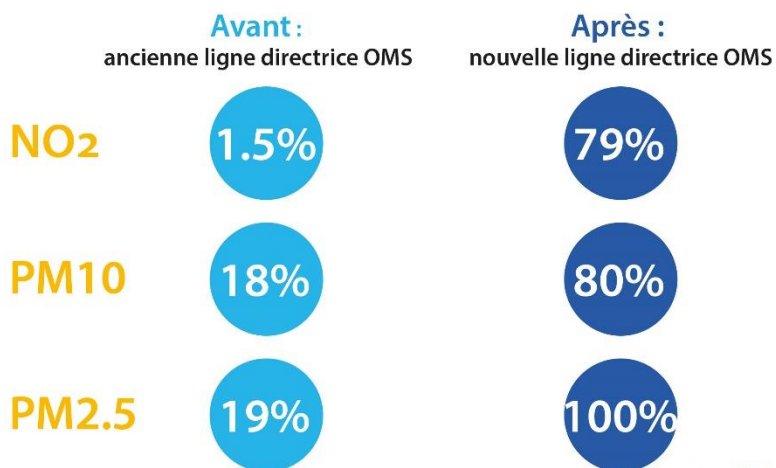
Ces nouvelles lignes directrices augmentent considérablement le nombre de personnes exposé en région Sud, comme en attestent les chiffres ci-contre :

Et l’ozone ?

L’indicateur OMS pour la pollution chronique à l’ozone est nouveau, la comparaison avec les indicateurs de la ligne directrice 2005 n’est donc pas possible. **Avec cette nouvelle LD pour l’ozone, toute la population de la région Sud Provence-Alpes-Côte d’Azur est concernée par la pollution à l’ozone.**

Impact des nouvelles recommandations OMS en région Sud

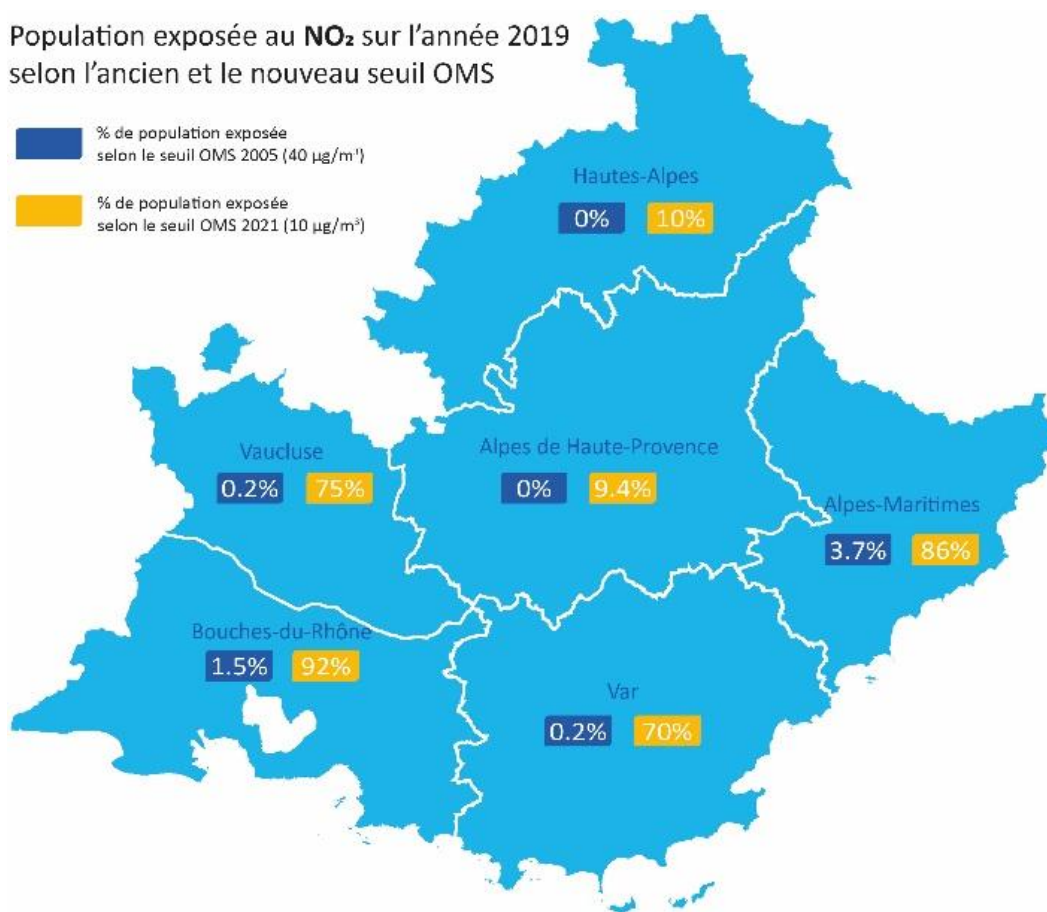
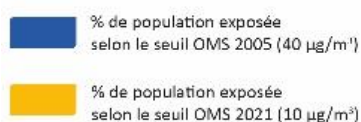
Population exposée calculée sur la moyenne annuelle 2019
L'année 2020, en raison de la crise sanitaire, n'est pas représentative de l'exposition des populations



AtmoSud
Inspirez un air meilleur

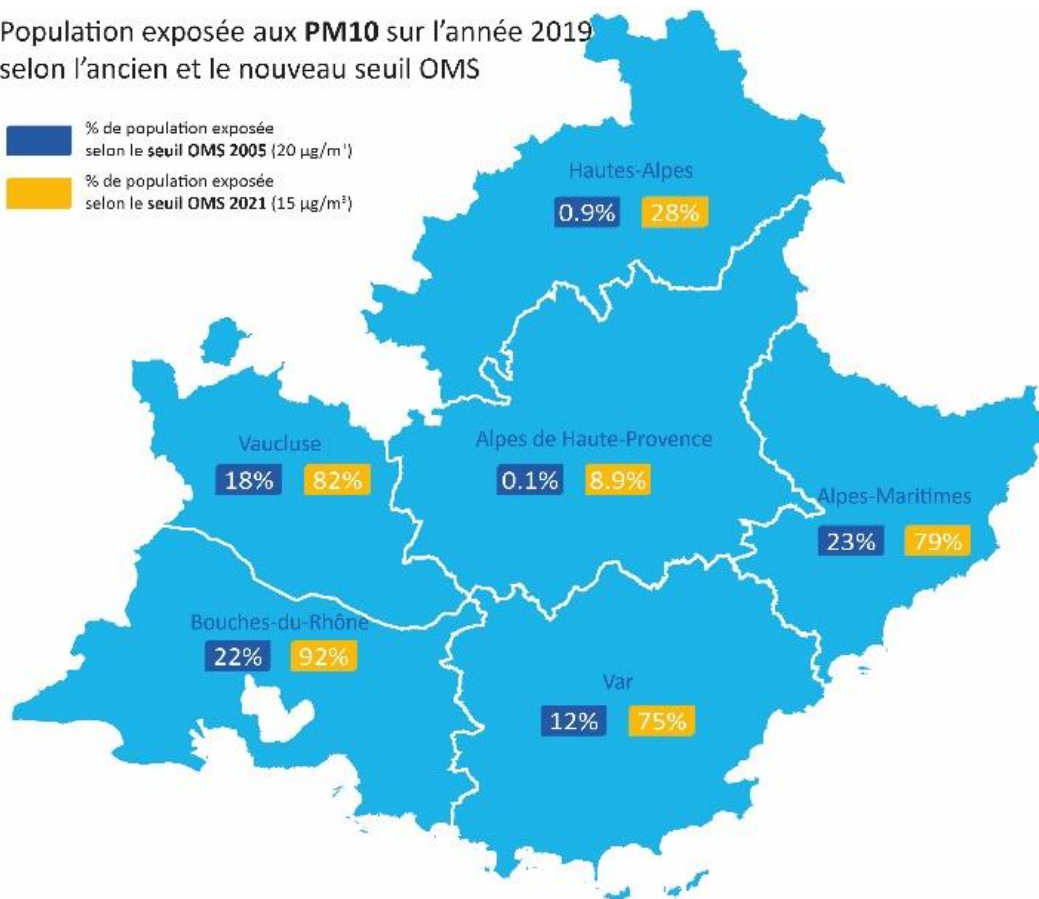
Focus sur les départements

Population exposée au NO₂ sur l’année 2019 selon l’ancien et le nouveau seuil OMS



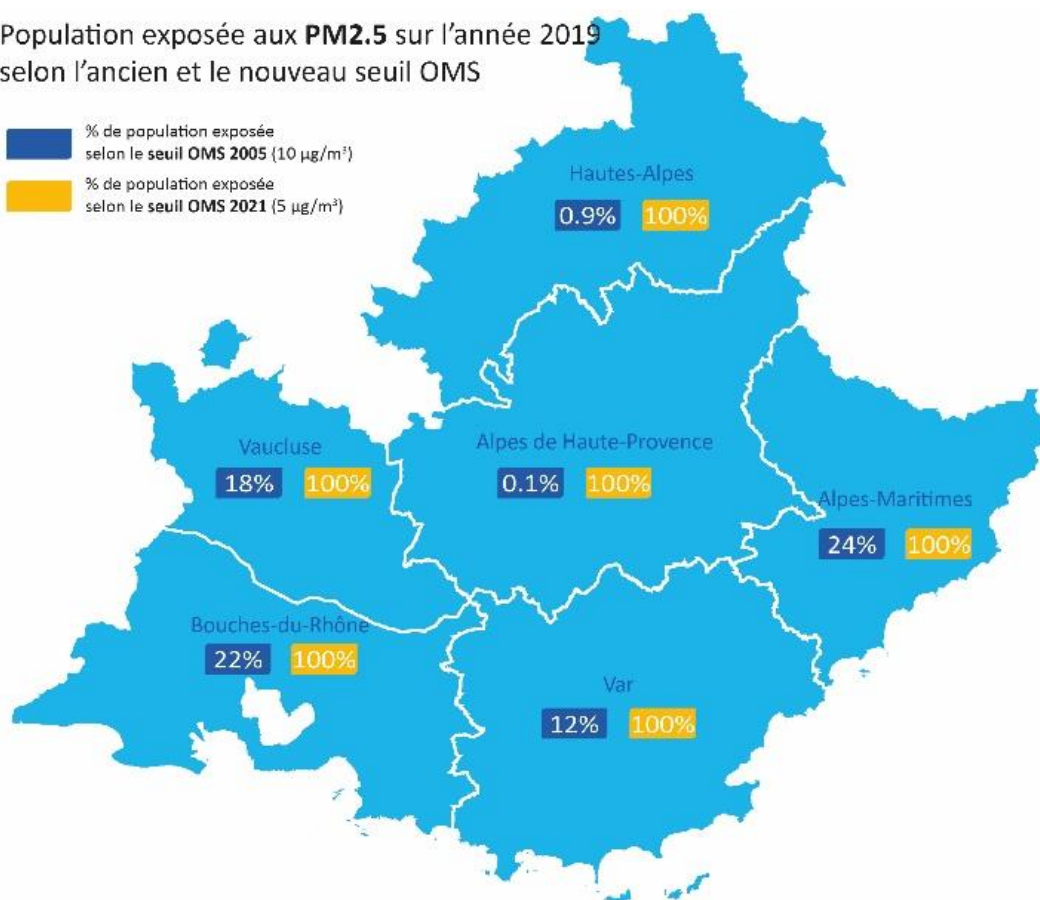
Population exposée aux **PM10** sur l'année 2019
selon l'ancien et le nouveau seuil OMS

- % de population exposée selon le seuil OMS 2005 (20 µg/m³)
- % de population exposée selon le seuil OMS 2021 (15 µg/m³)



Population exposée aux **PM2.5** sur l'année 2019
selon l'ancien et le nouveau seuil OMS

- % de population exposée selon le seuil OMS 2005 (10 µg/m³)
- % de population exposée selon le seuil OMS 2021 (5 µg/m³)



4- Rapprocher les thématiques air-santé-climat-énergie

L'État, les collectivités et les secteurs d'activité mettent chacun en œuvre des plans, des programmes et des actions qui ciblent la qualité de l'air, le climat et l'énergie et la protection de la santé. AtmoSud contribue à la synergie de ces actions avec ses données, son expertise, des scénarios prospectifs d'émissions de polluants et de gaz à effet de serre, des évaluations de gains et des indicateurs de résultat.

« Avec les changements climatiques, la pollution atmosphérique est l'une des principales menaces environnementales pour la santé. L'amélioration de la qualité de l'air peut accompagner les efforts déployés pour atténuer les changements climatiques, et la réduction des émissions améliorera la qualité de l'air. En s'efforçant d'atteindre les seuils recommandés, les pays protégeront la santé tout en atténuant les changements climatiques mondiaux. » Communiqué de presse de l'OMS, 22/09/21.

5- Actions mises en place avec les partenaires pour améliorer la qualité de l'air – Exemples de projets en cours

Aménager des villes durables, encourager l'écocitoyenneté, sensibiliser les acteurs publics et les citoyens... sont autant d'actions mises en œuvre par AtmoSud pour améliorer la qualité de l'air dans la Région. AtmoSud accompagne les territoires, développe des projets innovants, s'engage dans plusieurs programmes européens et évalue les plans et programmes en partenariat avec de nombreux acteurs scientifiques du territoire.

DIAMS, le numérique au service de la qualité de l'air

Le projet DIAMS consiste à déployer une plateforme d'échange de données sur la qualité de l'air et les services numériques permettant à chacun (décideurs politiques, experts, citoyens, société civile, acteurs économiques...) de s'engager dans le développement de plans d'actions coordonnés à tous les niveaux territoriaux : individuel, hyper local, urbain, régional, national et supranational.

Le projet comporte 4 objectifs principaux reflétant les sens du cerveau humain :

1. Prise de conscience : améliorer l'information sur la qualité de l'air et produire des données détaillées de haute qualité,
2. Équilibre : favoriser une transmission fluide des données territoriales et de la qualité de l'air entre les plates-formes urbaines, régionales et nationales et en assurer la cohérence,
3. Création : stimuler la créativité et exploiter l'expertise des citoyens et du secteur privé afin de développer et de mettre en œuvre conjointement des solutions innovantes visant à améliorer la qualité de l'air,
4. Mouvement : fournir des informations personnalisées et adaptables aux citoyens et aux décideurs afin d'encourager leur prise de conscience et leur engagement.

>> <https://www.atmosud.org/fiche-etude/le-projet-diams-digital-alliance-marseille-sustainability>

• IRIS / SMART CITIES : Cocréer des villes intelligentes et durables

Le projet européen Iris Smart Cities imagine des solutions intelligentes qui intègrent l'énergie, la mobilité et les nouvelles technologies de communication pour contribuer à une qualité de vie urbaine meilleure et plus durable. La métropole Nice Côte d'Azur est l'un des trois territoires pilotes de ce projet. Dans ce cadre, AtmoSud met en place une série d'actions de sensibilisation des citoyens à la qualité de l'air et diffuse le plus largement possible les données collectées :

- remontée des prévisions cartographiques de la qualité de l'air sur la plateforme d'information de la métropole Nice Côte d'Azur, avec une résolution très précise (25 mètres)

- affichage des informations sur la qualité de l'air dans la plaine du Var à Nice, en partenariat avec deux masters de l'université de Nice, en développement durable et en information-communication

>> <https://www.atmosud.org/fiche-etude/co-creation-de-villes-durables-et-intelligentes-iris>

- **AER NOSTRUM, un programme européen pour 7 ports de Méditerranée**

Au sein du programme européen MARITTIMO, AER NOSTRUM est un projet d'étude de la qualité de l'air dans les ports de Gênes, Livourne, Cagliari, Ajaccio, Bastia, Nice et Toulon. Plusieurs actions sont réalisées :

- Campagnes de mesure,
- Modélisation de la dispersion des panaches,
- Calcul de différents scénarios pour comparer les baisses d'émissions (raccordement électrique des bateaux, passage au Gaz Naturel Liquéfié...).

L'objectif est de pouvoir fournir des éléments quantifiables aux armateurs, aux compagnies et aux autorités portuaires.

À Toulon, Aer Nostrum vient en complément du programme de mesures de plusieurs mois mis en œuvre par AtmoSud pour caractériser la pollution liée aux navires dans cette grande ville portuaire. Sur le Port de Nice, le programme maritime d'AtmoSud permettra d'accompagner les autorités portuaires sur différents projets d'aménagement.

>> <https://www.atmosud.org/fiche-etude/aernostrum>

- **L'Air et Moi**

L'Air et Moi est un programme pédagogique sur la pollution de l'air fait de diaporamas animés, quiz, vidéos, guides pédagogiques regroupant des compléments d'information, chiffres clef, définitions, travaux pratiques, conseils pédagogiques pour accompagner les enseignants, parents et animateurs désireux de sensibiliser des enfants à la qualité de l'air.

>> <https://www.lairetmoi.org/quest-ce-que-lair-et-moi.html>

6- Effets des polluants sur la santé

Oxydes d'azote NOx

À forte concentration, le dioxyde d'azote est un gaz toxique et irritant pour les yeux et les voies respiratoires. Les effets chroniques spécifiques de ce polluant sont difficiles à mettre en évidence du fait de la présence dans l'air d'autres polluants avec lesquels il est corrélé. Le dioxyde d'azote est un gaz irritant pour les bronches. Chez les asthmatiques, il augmente la fréquence et la gravité des crises. Chez l'enfant, il favorise les infections pulmonaires. Cependant, on estime aujourd'hui qu'il n'y a pas de risque cancérigène lié à l'exposition au dioxyde d'azote.

Particules fines PM10 et PM2.5

Plus les particules sont fines (granulométrie), plus elles pénètrent les voies respiratoires inférieures. Produisant des irritations, des altérations de la fonction respiratoire dans son ensemble. Certaines particules ont des propriétés mutagènes et cancérigènes.

Selon l'OMS « même à faible concentration, la pollution aux petites particules a une incidence sanitaire ; en effet, on n'a identifié aucun seuil au-dessous duquel elle n'affecte en rien la santé. ».

Ozone

Les enfants, les personnes âgées, les asthmatiques, les insuffisants respiratoires sont particulièrement sensibles à la pollution par l'ozone. La présence de ce gaz irritant peut provoquer toux, inconfort thoracique, essoufflement, irritations nasale et oculaire. Elle augmente aussi la sensibilisation aux pollens.

Dioxyde de soufre SO₂

Le dioxyde de soufre est un irritant des muqueuses, de la peau et des voies respiratoires supérieures (toux, dyspnées, etc.). Il agit en synergie avec d'autres substances, les particules fines notamment. Comme tous les polluants, ses effets sont amplifiés par le tabagisme. Le mélange acido-particulaire peut, en fonction des concentrations, provoquer des crises chez les asthmatiques, accentuer les gênes respiratoires chez les sujets sensibles et surtout altérer la fonction respiratoire chez l'enfant (baisse de capacité respiratoire, toux).

Les intervenants

Dominique Robin, Directeur d'AtmoSud



Issu d'un parcours universitaire spécialisé sur la chimie et les sciences de l'environnement, Dominique Robin a 25 ans de carrière dans la surveillance de la qualité de l'air. Depuis 15 ans, il est Directeur Général de l'observatoire régional en charge de la surveillance de la qualité de l'air (Atmo PACA en 2006, Air PACA en 2012, devenu AtmoSud en 2018) dont les principales missions sont les suivantes :

- Instruction et animation avec la présidence et les membres du bureau
 - Conduite d'AtmoSud (management, budget, relations institutionnelles)
 - Représentation d'AtmoSud dans les grandes instances
- Contribution aux débats publics « air/climat » et nationaux « Atmo France »
 - Développement de projets européens en lien avec l'engagement (DIAMS, IRIS, AERNOSTRUM, SCIPPER).

Damien Piga, Directeur Relations Extérieures & Innovation



Titulaire d'un doctorat en sciences de l'environnement, Damien Piga a rejoint AtmoSud en 2011. Après s'être spécialisé dans les sciences du numérique et avoir piloté le service modélisation, il occupe aujourd'hui le poste de directeur des relations extérieures et de l'innovation. Sa principale mission est de développer des solutions innovantes avec les partenaires d'AtmoSud afin que tous les acteurs du territoire s'engagent dans la préservation de l'air et du climat. Il s'appuie sur ses équipes en charge de l'action territoriale, de la coopération internationale et scientifique, des systèmes d'information et de la communication.

À propos d'AtmoSud

AtmoSud est l'observatoire indépendant de **Surveillance de la Qualité de l'Air en Provence-Alpes Côte d'Azur**. Cet observatoire, agréé par le ministère de la Transition écologique et solidaire, est une structure associative regroupant 4 collèges d'acteurs. AtmoSud est membre de la fédération Atmo France.

AtmoSud a pour mission **d'évaluer l'exposition de la population aux polluants atmosphériques, informer les populations** sur la qualité de l'air au quotidien et en cas de pics de pollution, et **de les sensibiliser** aux comportements qui permettent de la préserver, **d'accompagner les acteurs des territoires** (services de l'État, collectivités, industriels) dans les actions visant à préserver et améliorer la qualité de l'air dans une approche intégrée air/climat/énergie/santé.



Siège social : 146, rue Paradis « Le Noilly Paradis » - 13294 Marseille cedex 06
Établissement de Martigues : route de la Vierge 13500 Martigues
Établissement de Nice : 37 bis, avenue Henri Matisse - 06200 Nice
Tél. 04 91 32 38 00 - Télécopie 04 91 32 38 29 - contact.air@atmosud.org



